

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 527

Rubrik: À suivre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mickey, Astérix et l'énergie

Deux cahiers de bandes dessinées nous arrivent d'Allemagne fédérale. Très différents: l'un provient de la production Walt Disney (rédigé en collaboration avec Exxon USA) et l'autre est une édition sauvage sans adresse apparente. D'une part de "Mickey et Dingo à la découverte" (Micky & Goofy auf Entdeckungsreise) et d'autre part d'"Astérix et la centrale atomique" (Astérix und das Atomkraftwerk).

Le cahier de Mickey contient deux récits: Mickey et Dingo découvrent tout d'abord, puis économisent l'énergie. Des indications très classiques sont données à des petits lecteurs vivant dans un pays très industrialisé. L'avenir

y est fondé sur une meilleure exploitation des ressources énergétiques, existantes et à développer.

L'œuvre "sauvage", en revanche, participe à la lutte contre les centrales atomiques. Astérix et ses Gaulois combattent le projet des Romains d'installer un "brutus rapidus" à l'endroit précis où se trouve leur village. L'affrontement habituel précédant le banquet final traditionnel confirme le principe de l'égalité des sexes puisque les Gauloises ont droit à la potion magique pour y participer. Inutile de préciser que Jules César renonce à la construction de la centrale nucléaire prévue.

Ajoutons que le bénéfice de la vente sera consacré au financement de la lutte contre les centrales atomiques... à moins que les éditeurs du vrai Astérix s'en mêlent!

A SUIVRE

H.R. Zenger, chef de publicité du quotidien bernois à large diffusion "Berner Zeitung", a dû se justifier auprès de la police. Il avait photographié un certain nombre de kiosques à journaux pour préparer une documentation. Or, un de ces kiosques se trouvait à proximité d'une succursale d'une grande banque. Un citoyen attentif s'était hâté de le dénoncer à la police comme espion ou terroriste potentiel. Finalement, il n'y a pas eu de poursuite. La "Berner Zeitung" a malgré tout jugé utile de signaler le cas dans son édition du 10 décembre. En définitive, quelle est la différence entre ces auxiliaires bénévoles de la police et les citoyens soviétiques dont parle un peintre cité à la page 101 de "Rue du prolétaire rouge": "Si, dans un immeuble, on constate un mouvement inhabituel de personnes, tôt ou tard, un voisin zélé le signalera"?

* * *

Le "Redressement national", groupe de pression bien représenté aux Chambres fédérales, cherche un chef de presse. Il s'agit de diffuser les buts du groupement qui lutte pour une

baisse des impôts, une politique d'économies sur le plan public, mène le combat pour encourager la propriété individuelle du logement et plus généralement pour plus de liberté et moins d'étatisme. On sait ce que ça signifie!

* * *

Echec de la tentative de créer un hebdomadaire d'inspiration syndicale. En raison du coût de l'opération, toutes les fédérations syndicales ont répondu négativement à la suggestion de l'Union suisse des journalistes.

* * *

DP 525: nous faisons état des "casquettes" des députés "romands" au National. Énumération quelque peu fastidieuse, il faut le dire, et en tout cas qui prenait beaucoup de place dans notre hebdomadaire qui en manque le plus souvent (nous l'avons souvent noté: les sièges dans les conseils d'administration ne sont plus que des points de repère parmi d'autres — les politiciens sont appelés souvent à représenter "d'office" des collectivités dans certains conseils). Une partie de la presse romande s'est depuis attardée sur ces données-là de la vie politique. Bref, le meilleur critère reste de suivre de près le travail de ses "favo-

ris" au Parlement même si l'information n'est là, pas plus qu'ailleurs, facile à recueillir. Pour le reste, nous avons énuméré les députations cantonales romandes; certains parmi nos amis, ils nous l'ont écrit, y ont vu une manœuvre pour passer sous silence les "états de service" des élu(e)s du Jura Sud. Malheureux procès. Il est vrai que la transparence n'a pas de frontières (cantonales). Sachez en tout cas que les mandats d'administrateurs sont très rares, pour ne pas dire inexistant, dans les "curriculum" de Mme et MM. Aubry, Crevoisier, Gehler et Houmard; seul ce dernier étant président du CA Houmard SA...

* * *

Vaudois, ton radicalisme fout le camp! Il y a quelques mois, le Conseil d'Etat vaudois proposait une modification de la loi sur l'assurance en cas de maladie et accidents, imposant son caractère obligatoire pour les personnes de 20 à 59 ans, aux revenus inférieurs à une certaine limite. Refus d'entrée en matière de la droite majoritaire, le radical Gaillard, médecin de son état, allant même, au nom de son groupe, jusqu'à parler du "slogan éculé de la solidarité". Souvenir: le 21 juillet 1898, Eugène Ruffy, chantre du radicalisme, lors d'un toast à la patrie prononcé lors du Tir fédéral de Neuchâtel: "Quant à l'avenir, laissez-moi croire, laissez-moi espérer que si le siècle qui se termine a été le siècle de la liberté, de la liberté politique, de la liberté religieuse, de la liberté économique, le siècle prochain sera pour nous le siècle de la solidarité. Et déjà sur son seuil se dresse une belle œuvre: l'assurance obligatoire contre la maladie et les accidents. Mettre 600.000 travailleurs et leurs familles à l'abri de la détresse qu'entraînent après eux la maladie et l'accident et substituer à des litiges, hélas! fréquents, entre patrons et ouvriers une paix solide, basée sur des sacrifices des deux parts, est déjà sans doute chose enviable. Mais ce n'est là qu'un commencement. Bientôt d'autres devront être mis au bénéfice de la belle institution de l'assurance; la vieillesse devra participer à ses bienfaits et des risques d'ordres divers devront être couverts".